Targo Specialty Products AG

CH-8932 Mettmenstetten
Telefon +41 44 767 1770
Telefax +41 44 767 1777
www.targo-ag.ch info@targo-ch.ch



	Declaration	n de performance selon l	'annexe III du règlement (UE) nr. 305/2011
0	Version		DOP 2019/3010	
1	Code d'identification clair du type de produit		TargoVENT WX	
2	Numéro de charge conformément à l'article 11/4		Voir impression sur le produit	
3	Usage du produit		Ecran de façades selon EN 13859-2:2014	
4	Nom du produit et adresse de contact conformément à l'article 11/5		TargoVENT WX Targo Specialty Products AG Brüelstrasse 23, CH-8932 Mettmenstetten	
5	Nom et adresse des fondés de pouvoir conformément à l'article 12/2		Non applicable	
6	Système d'évaluation et de contrôle des performances conformément à l'annexe V		Système 3	
7	Déclaration des performances pour un produit de construction auquel s'applique une norme européenne harmonisée		CSI (NB 1390) a délivré des rapports du test	
8	Déclaration des performances pour un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été établie		Non applicable	
9		Caractéristiques essentielles	Performance	Norme européenne harmonisée
	Performance déclarée	Réaction au feu	B/5.2	EN 13501-1
		Résistance à la pénétration d'eau	W1	EN 1928
		Résistance à la pénétration d'eau après vieillissement*	W1	EN 13859-1 annexe C
		Perméabilité à la vapeur	0.02 (<u>+</u> 0.05) m	EN 12572
		Force de traction MD/CD	270/230 N/50 mm (<u>+</u> 20) %	EN 12311-1
		Force de traction MD/CD après vieillissement*	250/210 N/50 mm (± 30) %	EN 12311-1
		Dilatation MD/CD	35/35 (<u>+</u> 15) %	EN 12311-1
		Dilatation MD/CD après vieillissement*	≥ 28/28 (<u>+</u> 12) %	EN 12311-1
		Résistance à la déchirure (clou) MD/CD	110 N (<u>+</u> 20) %	EN 12310-1
		Résistance thermique	-40 à +80 °C	Consigne du fabricant
		Comportement au pliage à froid (flexibilité)	- 25 °C	EN 1109

^{*} Après 5000 heures de vieillissement artificiel (exposition aux rayons UV), Standard: 336 heures d'exposition aux rayons UV

La performance du produit mentionné aux points 1 et 2 correspond à la performance déclarée mentionnée au point 9.

La responsabilité quant à l'établissement de cette déclaration des performances incombe entièrement au fabricant mentionné au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par:

Hans Stocker, Directeur

A. Stochw

Mettmenstetten, 31.07.2019